



BTS TOURISME

Spécialité « Mise en tourisme des mémoires »

***Un nouveau diplôme professionnalisant pour répondre
aux attentes du marché du tourisme***

Formation initiale sous statut « scolaire »

Durée de la formation : 2 années
 Public concerné : Titulaires d'un baccalauréat
 Les qualités du candidat : Une bonne culture générale ;
 Un comportement dynamique, créatif et adaptable ;
 Des aptitudes à répondre aux besoins d'une clientèle française et étrangère ;
 Une bonne connaissance informatique.

Tout au long du cursus

Formations touristiques générale, commerciale, technique et numérique ;
 Missions professionnelles ponctuelles ;
 3 périodes de stage sur les 2 années.

Horaire hebdomadaire

Matières	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
1. Culture générale et expression	2 h	2 h
2. Communication en langues vivantes étrangères :		
Langue A : anglais	3 h	3 h
Langue B : allemand, espagnol ou italien *	3 h	3 h
3. Tourisme et Territoires	5 h	4 h
4. Gestion de la Relation Clientèle Touristique	5 h	6 h
5. Elaboration d'une prestation touristique	7 h	7 h
6. Gestion de l'Information Touristique	3 h	3 h
7. Atelier de professionnalisation	3 h	3 h
TOTAL HORAIRE	31 h	31 h
8. Langue vivante étrangère (facultative)	2 h	2 h
9. Parcours de professionnalisation à l'étranger (facultatif)	1 h	1 h
10. Projet de spécialisation (facultatif)	1 h	1 h

* Langues enseignées au lycée A. Dumas

Matières du cursus scolaire

<i>Culture générale et expression</i>	Développement de la culture générale : presse, films, etc. Eveil de la curiosité et de la réflexion. Etude de thèmes et techniques d'expression : langue et synthèse.
<i>Langues vivantes</i>	Accueil et prise en charge des clients étrangers. Vente de prestations touristiques et accompagnement des visiteurs étrangers. Langue A : anglais obligatoire. Langues B enseignées au Lycée A. Dumas : allemand, espagnol, italien. Autres possibilités à l'extérieur du lycée. Langues facultatives enseignées au lycée A. Dumas : espagnol et italien.
<i>Tourisme et territoires</i>	Analyse des différentes formes de tourisme, acteurs et consommateurs. Etude des espaces touristiques français et des principaux territoires touristiques mondiaux.
<i>Gestion de la Relation Clientèle Touristique</i> <i>(11 compétences)</i>	Gestion des clientèles dans différents secteurs touristiques : gestion de l'espace d'accueil, conseil et vente de prestations, suivi de la clientèle, accompagnement des visiteurs. Prise en compte des aspects juridiques encadrant les pratiques : responsabilité, protection du consommateur, développement durable. Appui sur des outils professionnels (papier, numériques et connectés, plateforme de billetterie).
<i>Elaboration d'une prestation touristique</i> <i>(15 compétences)</i>	Conception et diffusion d'une prestation touristique (programme, cotation, offre de vente, documents de voyage), en tenant compte d'aspects mercatiques (analyse de l'activité touristique, diagnostic stratégique d'une organisation touristique).
<i>Gestion de l'Information Touristique</i> <i>(7 compétences)</i>	Etude des logiciels et outils de communication : traitement de textes, tableur, grapheur, diaporamas... Veille informationnelle, traitement et diffusion des informations touristiques, notamment via des outils multimédia en ligne.
<i>Atelier de professionnalisation</i>	Collaboration de plusieurs enseignants sur différentes thématiques : activités professionnelles, suivi des stages, situations professionnelles simulées, préparation aux épreuves facultatives.

La professionnalisation dans le BTS

- Réalisation de 3 stages sur une durée totale de 14 à 16 semaines. Stages à l'étranger possibles (via Erasmus+ au-delà de 9 semaines consécutives) ;
- Investissement dans des missions répondant à une commande de professionnels : accompagnement, guidage, accueil et promotion lors d'événementiels (salons, festivals, séminaires...);
- Intervention de professionnels et visites pédagogiques en milieu professionnel ;
- Participation à des ateliers pratiques avec des jeux de rôles inspirés de situations professionnelles vécues ou observées lors d'ateliers de professionnalisation ;
- Mise en place autonome d'un voyage d'études, en France ou à l'étranger.

Les opportunités facultatives

- Possibilité de mettre en œuvre un parcours de professionnalisation à l'étranger : stages et production d'un compte rendu comparant les pratiques à l'étranger et le contexte français. Suivi en cours d'atelier de professionnalisation, préparation d'une épreuve facultative ;
- Possibilité de mener un projet de spécialisation sectorielle ou fonctionnelle. Lié à un cahier des charges, il peut être mené individuellement ou en groupe. Suivi en cours d'atelier de professionnalisation, préparation d'une épreuve facultative ;
- Possibilité de participer à la création et l'animation d'une mini-entreprise touristique. Participation au concours régional des mini-entreprises ;
- Possibilité d'effectuer un semestre de scolarité à l'étranger, dans le cadre du programme Erasmus.

Les stages

Objectif des stages : acquérir un maximum de compétences dans les métiers du tourisme

Ces stages sont répartis sur 3 périodes :

- **4 semaines** minimum pour découvrir les métiers et entreprises, au milieu de la 1ère année (janvier) ;
- **7 semaines** minimum en fin de 1ère année (de mi-mai à début juillet). Ce stage permet de participer activement à toutes les phases opérationnelles de l'entreprise qui accueille l'étudiant ;
- **3 semaines** au cours de la 2ème année (décembre). C'est un stage de perfectionnement.

Entreprises partenaires pour les stages et les missions ponctuelles :

Secteur commercial	Agences de voyages, plateaux affaires, tour-opérateurs, tourisme d'affaires, agences événementielles...
Secteur institutionnel et associatif	Offices de tourisme, comités départementaux ou régionaux du tourisme, parcs naturels...
Secteur du transport	Autocaristes, compagnies aériennes et aéroports, transporteurs maritimes ou fluviaux...
Secteur de l'accueil des touristes	Agences réceptives, structures événementielles, sites de loisirs (parcs...), musées, châteaux...
Secteur de l'hébergement	Clubs et villages de vacances, campings-clubs...

Règlement d'examen

Epreuves	Forme	Durée	Coef.
1. Culture générale et expression	Ecrite	4 h	2
2. Communication en langues vivantes étrangères Langue A : anglais	CCF oral	30 min	2
Langue B : allemand, espagnol ou italien	CCF oral	30 min	2
3. Tourisme et Territoires	Ecrite	3 h	3
4. Gestion de la Relation Clientèle Touristique	Orale	45 min	4
5. Elaboration d'une prestation touristique	Ecrite	4 h	5
6. Gestion de l'Information Touristique	CCF oral	20 min	3
<i>Langue vivante étrangère C (facultative)</i>	<i>Orale</i>	<i>20 min</i>	
<i>Parcours de professionnalisation à l'étranger (facul.)</i>	<i>Orale</i>	<i>20 min</i>	
<i>Projet de spécialisation (facultatif)</i>	<i>Orale</i>	<i>25 min</i>	

Toutes les épreuves écrites ont lieu en fin de 2^{ème} année

Les épreuves en CCF sont orales et se déroulent en 2 temps (en 1^{ère} et en 2^{ème} années)

A l'issue de la formation

Poursuites d'études

Possibilités multiples de poursuivre des études en licence ou licence professionnelle liée au tourisme, dans différentes spécialisations possibles. Coursus possible jusqu'au Master II pour certaines formations (Bac +5).

Exemples d'emploi à l'issue de la formation

- **Conseiller en agence de voyages** : conseil, réservation, vente, suivi, fidélisation et prospection;
- **Forfaitiste** : mise en place de voyages sur-mesure pour un particulier ou un groupe en agence de voyages ou élaboration de voyages pour un Tour-Opérateur ;
- **Conseiller billetterie** : conseil, réservation et émission de titres de transport (notamment sur plateaux d'affaires) ;
- **Agent d'escale** : participation aux opérations d'embarquement et de débarquement des passagers dans un aéroport ou un port ;
- **Accompagnateur** : gestion de l'assistance technique entre le Tour-Opérateur et le consommateur durant les circuits ;
- **Correspondant local** : prise en charge de clients sur leur lieu de vacances et suivi des prestations ;
- **Conseiller en séjour** : accueil, renseignement et conseil des visiteurs dans un office de tourisme ;
- **Animateur du tourisme local** : organisation et animation des événements du tourisme local ;
- **Chargé de mission événementielle** : préparation et animation d'événements culturels, ludiques, sportifs, musicaux... ;
- **Animateur** dans un club de vacances ou dans l'hôtellerie de plein air : mise en place et animation d'activités culturelles ou ludiques...